

## Au Conseil on parle...

On substitue la parole à la violence. On désamorce les conflits par la parole. Lorsqu'un enfant vit une situation qu'il juge problématique il sait qu'il y a un endroit où il pourra en parler. Il sait qu'il pourra en faire quelque chose. Et s'il ne le sait pas, on peut le lui rappeler, l'inciter à en parler en Conseil.

*Ex : Raphael râle parce qu'un autre enfant l'a insulté. Léna s'énerve parce que Mathis n'est pas venu faire la vaisselle. On les incite à en parler lors du prochain Conseil.*

On s'organise en discutant. On se rend compte de la puissance de nos mots. Je parle, on parle et on fait changer les choses.

En Conseil, la parole doit pouvoir être sécurisée.

Je peux parler parce que la parole est distribuée, on me la donne, je n'ai pas à crier plus fort que les autres, je n'ai pas à la prendre (si ce n'est en levant la main).

J'ose lever la main parce que je sais qu'on va m'écouter. J'ose lever la main parce que je sais qu'on ne se moquera pas de moi. J'ose lever la main parce que je sais que ce qui se dit au Conseil ne sera pas répété ailleurs.

En Conseil la parole engage. On lève la main, on réfléchit à ce qu'on a à dire, on attend qu'on nous donne la parole. On ne bavarde pas, on ne fait pas des blagues pour faire rire les copains. On sait que tout le monde nous écoute et que notre parole pourra avoir de réelles conséquences sur notre vie de groupe alors on pèse nos mots.

## On parle de ce que l'on veut changer.

Le conseil répond à un besoin, on fait un conseil parce qu'il y a des choses à dire, à régler, à organiser. Ce n'est que lorsqu'un besoin est ressenti, qu'un emploi - une règle est créée.

*Ex : Fanny annonce au Conseil qu'elle a mal dormi du fait de l'agitation du groupe au moment du couchage, or elle exprime le besoin de mieux dormir en weekend éclés → on décide de créer une règle relative au couchage.*

On ne crée pas des règles pour répondre aux attentes des responsables ou pour leur faire plaisir, on crée des règles pour répondre à un problème rencontré par le groupe dans la vie de tous les jours.

Puisque la vie du groupe est évolutive les règles le sont aussi. Les règles de vie ne sont pas immuables, lorsqu'on se rend compte qu'une règle n'est pas (ou plus) opérante : on la supprime, on la modifie ou on la complète.

## On parle de ce que l'on peut changer.

Il est important de distinguer les règles de vie négociables des règles de vie non négociables. Les enfants doivent savoir ce qu'ils peuvent changer et ce qu'ils ne peuvent pas changer.

On ne peut pas négocier sur la loi française ou sur la réglementation du lieu dans lequel on se trouve. Les responsables peuvent également établir, entre eux, des règles de vie non négociables. Sur notre groupe, par exemple, le portable est interdit en weekend et c'est une règle qui est

présentée aux enfants comme étant non-négociable. Nous nous devons cependant, lorsque nous en sommes à l'origine, de justifier les règles non-négociables aux jeunes.

*Ex : Joachim souhaite faire un feu dans la cour. Or la réglementation du lieu l'interdit, nous le précisons et nous n'en discuterons donc pas. Nous ne pouvons pas changer le règlement intérieur de ce lieu.*

### **Et on peut changer beaucoup de choses !**

Ce n'est pas parce que certaines choses se font de la même manière depuis des années et des années qu'elles sont inchangeables. Avant de préciser aux enfants qu'ils sont en train de discuter d'une chose qu'ils ne pourront pas changer, demandons-nous si ce changement est réellement impossible ?

*Ex : En bilan les éclés demandent à faire eux même leurs menus pour les weekends. Généralement ce sont des parents qui s'en occupent. On aurait tendance à leur répondre que ce n'est donc pas possible, mais est-ce vraiment le cas ? Ne peut-on pas nous entendre avec les parents en charge de l'intendance pour que les éclés puissent décider de leurs menus ?*

Le Conseil lui-même, et certaines de ses règles de fonctionnement peuvent être (et doivent être) modifiées.

Enfin, si l'on en vient à croire qu'un changement est possible donnons-nous les moyens de le réaliser. Rédigeons des règles précises. Mettons-nous d'accord sur les actions à venir. Détaillons-les.

*Ex : Il est décidé que les éclés établiront les menus pour les weekends à venir. A quel moment du weekend s'en occupent ils ? Quel respons fait le lien entre ce qui a été décidé par les éclés et l'intendance ? Tout cela doit être clairement défini.*

Le « respect », par exemple, ça ne veut rien dire, ou ça veut tout dire et son contraire. Il faut spécifier. Les règles doivent s'incarner dans le réel, elles doivent parler à tout le monde. Ainsi on ne décide pas que l'on va respecter le sommeil des autres mais plutôt que : « Si je suis réveillé, je regarde si le foulard est accroché dans la salle, si c'est le cas je peux me lever, sinon je reste dans mon lit en silence. Je peux lire, ou dessiner, tant que je ne fais pas de bruit. ».

Les jeunes doivent pouvoir se questionner sur l'applicabilité des règles qu'ils proposent, ils doivent se donner les moyens de les mettre en place. En Conseil on ne se contente pas d'aborder des problèmes, on tache de les résoudre.

### **Suite au Conseil, les décisions prises sont appliquées, les choses changent !**

Si l'on s'efforce de décider ensemble de règles applicables c'est avant tout parce que le Conseil, pour être légitime, doit réellement servir à changer les choses. Ce qui est décidé en Conseil doit être appliqué.

*Ex : Il a été décidé en Conseil que les enfants participeraient aux tâches et Maxence s'est inscrit pour préparer le petit déjeuner le lendemain matin. Il est très important qu'il le fasse et s'il n'est pas debout à l'heure de le préparer un responsable pourra le réveiller.*

Si le Conseil n'a pas de réel impact sur la vie en collectivité les enfants s'en laisseront. Très vite, ils préféreront jouer au ballon plutôt que « jouer au Conseil ».

# Le fonctionnement du Conseil en lui même

## → L'ordre du jour

Un conseil est organisé, il dispose d'un ordre du jour, énoncé au début du conseil, complété si besoin, et suivi. L'animateur du Conseil énonce l'ordre du jour, demande si les autres ont des points à rajouter, et les rajoutes si nécessaires.

*Ex : « Aujourd'hui en Conseil :*

- Je vous donnerai dans un premier temps des informations sur le déroulement de ce weekend*
- Nous nous demanderons si les décisions prises la dernière fois ont été appliquées,*
- Nous parlerons de ce qui ne va pas dans le groupe*
- Et enfin nous nous organiserons pour vivre ensemble ce weekend (répartition des taches).*

*Est-ce que quelqu'un à quelque chose à rajouter à l'ordre du jour ? »*

## → Les différents rôles

Lors d'un Conseil, certains participants ont **un rôle** particulier, et ce rôle est très clairement défini à tous :

### **L'animateur ou l'animatrice du Conseil :**

Il-elle énonce l'ordre du jour, ou demande à quelqu'un de l'énoncer.

Il-elle donne la parole et s'assure de la sécurité de la personne qui parle.

Il-elle reprend celles et ceux qui parlent sans avoir demandé la parole, celles et ceux qui se moquent, celles et ceux qui interrompent.

Il-elle s'assure que le Conseil nous aide à y voir plus clair, nous mène vers une prise de décision commune. Il- elle peut terminer une discussion.

*Ex : Les enfants se dispersent, ça fait cinq minutes que l'on parle de la vaisselle et du fait qu'on a jamais le temps de la faire le soir. L'animateur ou l'animatrice rappelle alors qu'il nous fait prendre une décision. Il ou elle peut alors par exemple répéter les différentes solutions proposées par les enfants et les pousser à en choisir une.*

Il- elle peut retirer la parole à une personne si elle parle trop longuement, si elle se répète, si ce qu'elle dit ne concerne pas la vie aux éclés, si elle risque de regretter plus tard ce qu'elle dit maintenant, si les autres ne sont pas prêts à entendre ce qu'elle dit.

*Ex : Andréa parle de son match de basket du mardi soir. L'animateur ou l'animatrice peut l'interrompre en lui précisant que cela ne concerne pas le Conseil.*

Il- elle peut faciliter la prise de parole

*Ex : Raphael hésite à parler, ça se voit sur son visage. L'animateur ou l'animatrice peut dire « Je crois que Raphael veut dire quelque chose non ? »*

Il- elle peut relancer.

*Ex : Guillaume râle parce que la plupart des éclés ne sont pas venus au weekend. Il ne rajoute rien car il pense avoir tout dit, il pense qu'il n'y a rien à faire. Personne ne demande plus la parole. L'animateur ou l'animatrice de débat peut alors relancer la discussion en demandant : « Il y en a d'autres que ça gêne ? Qu'est-ce que vous pensez qu'on peut faire pour éviter que cette situation se reproduise ? »*

### **Le ou la secrétaire du Conseil :**

Le cahier du Conseil est la mémoire du groupe. L'écrit prend une réelle importance. Le ou la secrétaire note la date et les décisions prises dans le cahier du Conseil.

### → **Les règles du Conseil :**

On ne répète pas ce qui se dit au conseil hors du conseil  
On demande la parole  
On ne se moque pas  
On ne parle que de ce qui concerne la vie en collectivité aux éclés

### → **Les maitres mots PROPOSES (et à discuter) :**

« *Le Conseil commence* ». Le silence se fait.

Une querelle sans importance est longuement évoquée. Le président propose « *Tas de sable ?* ». Si une majorité de mains se lèvent alors, on passe à autre chose.

Si quelqu'un est accusé par un autre enfant, on lui donne la parole : « *On donne la parole à la personne que tu accuses* ».

Si elle récuse les faits : « *Témoins ?* ».

Si quelqu'un se répète l'animateur du Conseil peut dire « *Déjà dit* » (ce qui peut retirer la parole à celui qui parle).

Si on pressent que le groupe est d'accord sur une décision, on demande « *Avis contraires ?* » ce qui permet de clore une conversation (ou de la relancer).

Quand une décision est prise le ou la secrétaire lit ce qu'il ou elle a écrit : « *Décision : ...* »

Si un-e participante parle sans qu'on lui ai donné la parole l'animateur de Conseil peut annoncer « *Prénom + gêneur* » à la deuxième remarque il ou elle sort du cercle et écoute le Conseil sans avoir droit à la parole pour la suite.

On rappelle les décisions prises en Conseil puis « *Le Conseil est terminé* »

## La place et le rôle du responsable au sein du Conseil

Le respons ne doit pas reformuler (sauf parfois avec les plus jeunes pour aider la compréhension par tous de ce qui a été dit – préférer malgré tout que l'enfant lui-même se réexplique).

Il n'a pas à donner systématiquement son avis sur ce qui a été dit, il n'est pas là pour valider ou invalider ce qui a été dit, le groupe s'en charge.

*Ex : Maxence propose que tous les enfants dorment séparés et seuls (pour régler le problème du bruit pendant la nuit). L'animatrice ou l'animateur du Conseil ne le reprend pas ou ne souligne pas l'absurdité ou l'inapplicabilité de cette proposition, il ou elle demande : « Les autres qu'est-ce que vous en pensez ? ». Si les autres n'ont rien à dire alors il ou elle peut dire que cette règle serait inapplicable et expliquer pourquoi.*

Le respons peut bien sur intervenir lors du Conseil, il suscite des propositions, précise, suggère des solutions... et parfois si l'urgence se fait sentir : il peut décider.

Le respons a un rôle important à jouer car il est le seul à pouvoir envisager à la fois l'intérêt du groupe et l'intérêt de chacun.

*Ex : Comme tous les ans, suite à un échange au sein du groupe, Damien se retrouve « responsable matériel », ce qui ne l'aidera pas à progresser, à se rendre compte de ses compétences pourtant variées, ni à se mettre en avant d'une façon différente. Le responsable peut intervenir et préciser pourquoi il pense que ce n'est pas une bonne idée.*

Le responsable peut arrêter l'enfant au bord de confidences qu'il va bientôt regretter en le dirigeant vers un récit plus adapté aux circonstances.

*Ex : Un enfant commence en Conseil à raconter des choses très personnelles sur sa famille par exemple. Le responsable peut l'interrompre en précisant que cela ne concerne pas directement le Conseil. Il peut lui proposer d'en parler plus tard si vraiment il en a besoin.*

Enfin, surtout une action du respons est nécessaire pour maintenir l'égalité entre les enfants car il suffit de laisser jouer les relations spontanées pour que cesse l'égalité. Le rôle du respons est de « donner du pouvoir à ceux qui naturellement et institutionnellement n'en ont pas ».

*Ex : Yannis qui ne parle jamais, prend la parole pour dire « Ils m'emmerdent », au lieu de le reprendre sur son langage familier, le respons peut valoriser sa parole, faire qu'elle est un impact, lui montrer que celle-ci va servir à quelque chose, qu'elle va lui permettre de changer les choses.*

Le respons pour ne pas tomber dans la manipulation doit jouer ouvertement son rôle ; prenant conscience de ce qu'est sa participation et amenant les enfants à en prendre conscience.

Le respons est un recours, il n'est pas un membre tout à fait comme les autres au sein du conseil. L'animateur du Conseil peut par exemple se tourner vers lui s'il est débordé par la situation.